

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 7
Nbre de suffrages exprimés : 9

Votes : Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix neuf, le dix huit décembre à 15h00

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, à la suite d'une première réunion en date du 18/12/2019 à 14h30 qui n'a pas pu se tenir faute de quorum, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise de Roffignac, en la salle de réunion de la Criée à Royan.

Date de convocation : 10 décembre 2019

**Etaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC- GOT - GUILLEN - LABARRIERE- QUENTIN.
MM CORSAN-DELAUNAY**

Pouvoirs: M. FEDIEU a donné pouvoir à Mme GOT, Mme DERVILLE a donné pouvoir à M. CORSAN

Délibération N°2019-06-067: Lancement d'une étude sur l'adaptation des exploitations agricoles en zone inondable

Vu le CGCT ;

Vu le PAPI Estuaire de la Gironde et ses dispositions de l'action 5.3;

Il est décidé, à l'unanimité et après en avoir débattu :

Article 1 : de lancer cette action en partenariat avec les partenaires locaux portant sur l'adaptation des espaces agricoles en zones inondables d'un montant total de 40 000 euros TTC ;

Article 2 : d'autoriser Madame la Présidente à solliciter pour réaliser cette opération une subvention auprès des Services de l'état correspondant à 50 % du coût total payé par le SMIDDEST;

Article 3 : d'autoriser Madame la Présidente à solliciter pour réaliser cette opération une subvention auprès de la Région correspondant à 30 % du coût total payé par le SMIDDEST

Article 4 : d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document afférent à l'action ;

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Royan, le 18 décembre 2019

La Présidente


Françoise de Roffignac